



Macon, mardi 17 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02563

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de maintenance (Diagnostic barrage)**La Saône - Ecluse d'Ormes - PK 119****Une interdiction de stationner (amont rive droite) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 17/05/2022 à 10:00 au 24/06/2022 à 17:00**
 - o Saône (écluse n°4 de l'Ormes)
 - pk 119 - Rive droite

Rallongement de la durée d'éclusage (Pendant le opérations de batardage du clapet de barrage) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 17/05/2022 à 10:00 au 24/06/2022 à 17:00**
 - o Saône (écluse n°4 de l'Ormes)
 - pk 119 - Dans le chenal

Commentaire :

Les usagers de la voies d'eau sont informés que durant la période de travaux de maintenance du clapet central du barrage d'Ormes, au PK 119, le stationnement à l'amont de l'écluse en rive droite est interdit et uniquement réservé à l'atelier flottant de VNF.

D'autre part, les différentes manœuvres de navigation de l'atelier flottant risque de rallonger le temps d'éclusage durant cette même période.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

25/06/2022

Par délégation

Signé

Philippe MAUGER